

**MISE À JOUR DU PLAN DES INVESTISSEMENTS
DU PORT DE COMMERCE DE L'ILE ROUSSE**

RAPPORT ANNEXE

I- POINT DE SITUATION SUR LE PLAN DE DEVELOPPEMENT PORTUAIRE INITIAL

(A) OPERATIONS RELATIVES A LA PHASE I « TERRESTRE »

S'agissant des opérations de la Phase I dite terrestre, celle-ci a bénéficié de deux niveaux de financements :

- Un premier niveau au titre du Plan Exceptionnel d'Investissements (PEI) ;
- Un second niveau au titre d'un financement direct de la part de la Collectivité de Corse en lieu et place du Conseil Départemental, depuis la fusion des deux collectivités dans le cadre de la loi NOTre.

1. Le premier volet présentait un coût d'objectif initial de 1 353 000 €, pour un ensemble d'opérations totalement réalisé, d'un montant cumulé de 1 379 748, 13 € et un montant retenu et éligible au titre de la subvention PEI de 1 362 793 ,89 €, selon la répartition suivante :

➤ Marquage au sol	10 156,75 €
➤ Parre-Amarres	165 760,00 €
➤ Clôture et aménagement sortie piétonne	354 436,61 €
➤ VRD	77 370,00 €
➤ Réfection parc	339 534,80 €
➤ Démolition mur de la jetée	14 950,00 €
➤ Aménagement rond-point de la Pietra	39 790,40 €
➤ Barrières et potelets	44 039,92 €
➤ Etudes	200 509,16 €
➤ Eclairage Public	49 875,79 €
➤ Maîtrise d'œuvre	66 370,46 €

Conformément aux arrêtés attributifs et au coût d'objectif, la CCI a bénéficié du financement suivant :

- | | |
|-------------------------------------|-----------|
| - 50% en provenance de l'Etat, soit | 676 500 € |
| - 25% en provenance de la CdC, soit | 338 250 € |

Cette Opération est intégralement soldée et contrôlée par les services instructeurs de l'Etat.

2. Un deuxième volet, pour un coût d'objectif de 994 543 €, avec un financement à hauteur de 50% de la part de la CdC soit 497 271,50 €. Le programme d'investissements se répartissant, comme suit :

➤ Caniveaux Techniques	83 459,00 €
➤ Tapis d'Enrobée	904,96 €
➤ Marquage au Sol	7 022,00 €
➤ Réhabilitation des bâtiments	652 770,31 €
➤ Réfection chemin piétonnier Pietra	105 000,00 €
➤ Etudes et Maîtrise d'œuvre	145 386,73 €

A ce stade, le montant des dépenses réalisées et justifiées, s'élève à 539 501,83 € pour un montant éligible de 534 993,22 €, qui comprend :

➤ Caniveaux Techniques	Soldée	83 459,00 €
➤ Tapis d'Enrobée	Soldée	904,96 €
➤ Marquage au Sol	Soldée	7 022,00 €
➤ Réhabilitation des bâtiments	419 425,26 €	Reste 233 345,05 €
➤ Réfection chemin piétonnier Pietra	2 150,00 €	Reste 102 850,00 €
➤ Etudes et Maîtrise d'œuvre*	22 032,00 €	Reste 123 354,73 €

Le montant de la subvention encaissée est de 262 678,61 € correspondant à 53% du montant attribué et fonction du taux de réalisation des travaux. Les soldes des opérations réhabilitation des bâtiments, réfection du chemin piétonnier et études et maîtrises d'œuvres sont prévus dans les budgets 2022 et 2023.

(B) OPERATIONS RELATIVES A LA PHASE II « MARITIME » BENEFICIANT D'UN FINANCEMENT PEI

Les travaux de développement dans sa « phase II maritime », s'élèvent à 8 503 552 € HT dont 7 459 258 € pour les travaux et 1 044 295 € pour les études et maîtrises d'œuvre. La répartition des opérations est la suivante :

➤	Extension Terre-plein Nord-Est	2 651 089,00 €
➤	Déroctage	642 116,00 €
➤	Renforcement extension du tenon	724 242,00 €
➤	Prolongement quai de la gare maritime	1 254 000,00 €
➤	Renforcement digue et musoir jetée	3 232 105,00 €
	<i>Dont Etudes et Maîtrises d'œuvre</i>	<i>1 044 295,00 €</i>

Ces opérations bénéficient d'un financement dans le cadre du Plan Exceptionnel d'Investissement selon les taux d'interventions suivants :

-	65% en provenance de l'Etat, soit	5 527 308,80 €
-	20% en provenance de la CdC, soit	1 700 710,40 €
-	15% en autofinancement CCI, soit :	1 275 532,80 €

a) Déroctage : Offrir une distance de sécurité complémentaire lors des manœuvres d'accostage et d'appareillage pour prévenir les risques d'échouage et de pollution associée. Terrassement sous-marin par déroctage des remontées rocheuses sur la base zéro carte marine de -7,50 mètres jusqu'à la limite Sud-ouest).

Coût d'objectif HT : 642 116,00 €
Coût réalisé : 530 130,00€

Financement : Etat – PEI	65 %	(versés)	344 584,93 €
Collectivité Territoriale de Corse	20 %		106 026,13 €
Autofinancement CCIT2B	15 %		79 519,60 €

L'opération a été réalisée en 2019, pour un montant de 530 130.60 €, contre 642 116 € prévus.

b) Extension du terre-plein Nord-Est : Compenser le déficit actuel de surface utile dédiée au stockage des véhicules ; Permettre une dissociation des flux à l'embarquement et au débarquement pour améliorer la fluidité du trafic et diminuer les risques associés aux croisements de flux.

Extension de terre-plein Nord-Est (4 500 m²), gagnée sur la mer, revêtue de béton bitumeux devant résister au trafic automobiles et poids lourds.

La protection des terre-pleins sera assurée par une digue d'une longueur de 120 mètres constituée d'acropodes et d'enrochements pour résister à une houle centennale.).

Coût d'objectif HT: 2 651 090,00 €
Coût réalisé : MO En Cours

Financement : Etat – PEI	65 %	530 218,00 €
Collectivité Territoriale de Corse	20 %	530 218,00 €
Autofinancement CCIT2B	15 %	397 663,00 €

Le marché de maîtrise est cours d'exécution, au stade de l'avant-projet définitif. Le coût d'investissement a été réévalué à la hausse, tenant compte de la géométrie et des aménagements définis dans un site classé et de la mise en adéquation avec le projet du Conservatoire du Littoral

pour un montant de **6 083 791 € correspondant à 76% de l'enveloppe restante à consommer dans le cadre du PEI.**

- c) **Renforcement et extension du double tenon d'accostage** : Assurer une adéquation entre la largeur des tenons et celle des navires pour permettre un accueil simultané de deux unités de navigation et leur traitement commercial concomitant.

Coût d'objectif HT:		724 242,00 €
Financement : Etat – PEI	65 %	470 757,00 €
Collectivité Territoriale de Corse	20 %	144 848,00 €
Autofinancement CCIT2B	15 %	108 636,00 €

Elargissement des deux fronts du double tenon pour les porter à une longueur utile minimale de 30 mètres. Mise en fiche et battage d'une série de pieux métallique, bétonnage sur toute leur hauteur, constitution de la dalle du tenon et raccordement à l'existant. Equipement d'un dispositif de protection du quai (défenses cylindriques, trapézoïdales sur châssis métallique ...).

- d) **Prolongement du quai de la gare maritime** : Accueil sécurisé des navires de 180 mètres en allongeant le linéaire du quai actuel pour le porter à 185 mètres ; améliorer la tenue à quai grâce au bollard d'amarrage de pointe. Construction d'un quai sur pieux de 63 mètres dans le prolongement de la magistrale du poste à quai actuel ; création de deux Ducs d'Albe reliés entre eux par une poutre d'accostage en béton armé ; création d'un massif d'amarrage à terre et installation d'un bollard de 200 Tonnes.

Coût d'objectif HT :		1 254 000,00 €
Financement : Etat – PEI	65 %	815 100,00 €
Collectivité Territoriale de Corse	20 %	250 800,00 €
Autofinancement CCIT2B	15 %	188 100,00 €

- e) **Renforcement de la digue et du musoir de la jetée** : Renforcement de la carapace de protection de la digue du large et du musoir de la jetée pour corriger les désordres d'affouillements constatés et partant conforter la stabilité générale de l'ouvrage.

Coût d'objectif HT :		3 232 105,00 €
Financement : Etat – PEI	65 %	2 100 868,00 €
Collectivité Territoriale de Corse	20 %	646 421,00 €
Autofinancement CCIT2B	15 %	484 816,00 €

Pour effectuer ces trois opérations, il a été nécessaire d'étudier en premier lieu, la possibilité d'implanter dans le prolongement du quai de la jetée un point d'ancrage à l'amarrage, induit par l'extension du double tenon, qui de facto réduit la longueur admissible des quais et principalement celui du quai de la jetée.

Pour vérifier l'opérationnalité de l'implantation de ce point d'ancrage, deux études de faisabilité techniques ont été conduites :

- Une étude préalable, des fonds et du milieu marin, qui conclut notamment à la présence d'herbier et d'espèces protégées, mais qui à ce stade ne paraît pas bloquant sous réserve du dimensionnement et du positionnement précis de l'ouvrage ;
- Une étude de trajectographie réalisée par la station pilotage par simulateur sur lequel la géométrie physique du port, les conditions météorologiques et les contraintes nautiques d'exploitations des deux quais ont été paramétrées. Ces études de trajectographie, intègrent en outre, plusieurs scénarii d'implantation du coffre : à 28 mètres de l'extrémité de la jetée, à 50 mètres ou encore à 70 mètres ... de même que plusieurs longueurs de navires ont été intégrés dans les scénarii (navires de 150 mètres, de 180 mètres ou encore de 200 mètres). L'ensemble de ces hypothèses démontre de multiples situations à risques lors de plusieurs manœuvres selon, différentes conditions météorologiques régulièrement observées sur le port de L'Île-Rousse : Que ce soit pour la tenue à quai au quai de la Jetée, que ce soit sur les simulations de manœuvres d'entrée ou de sortie, que ce soit avec la présence d'un navire au quai de la jetée. En effet, de nombreuses approches nécessitent malgré tout un déhalage du navire positionné au Quai de la

Jetée, car l'absence d'un navire au Quai de la jetée rend les manœuvres plus aisées, mais fait perdre l'objectif initial du projet étant la possibilité d'accueillir 2 navires simultanément.

Aussi sans perdre de vue l'objectif initial de la réalisation de tels ouvrages, dont l'essence même est de disposer de deux postes à quai à part entière avec notamment la possibilité d'accueillir à minima un navire de 200 mètres, il est nécessaire de lancer une nouvelle procédure visant à explorer d'autres hypothèses nautiques pour une actualisation rapide du plan de développement.

II- REPROFILAGE DES OPERATIONS SUR LA PERIODE 2021-2024

Le point d'étape sur les opérations d'investissements prévues dans le Plan de Développement Portuaire initial effectué, il importe désormais de reprofiler le budget des investissements en tenant compte :

- A- Des opérations relatives au maintien du potentiel productif de l'infrastructure actuelle telles que prévues dans les budgets à venir de la concession portuaire ;
- B- De reprofiler les travaux de modernisation de la plateforme restant à réaliser et bénéficiant d'une financement Collectivité de Corse ;
- C- De reprofiler les opérations relative aux travaux de la phase maritime en tenant compte toute à la fois, des résultats des études de faisabilité technique et principalement des études de trajectographie pour les ouvrages maritimes ainsi que de la nouvelle estimation du projet d'extension des terre-pleins passant de 2 651 089 € à 6 083 791 €.

A- MAINTIEN DU POTENTIEL PRODUCTIF

Il s'agit de toutes les opérations de travaux nécessaires au maintien de l'installation portuaire. Le détail de ces opérations est annexé sous forme de fiches d'opérations.

Les commandes engagées sont encadrées par des procédures de marché publics, notamment par des accords cadre à bons de commande.

La répartition budgétaire s'établit comme suit :

B- OPERATIONS DE MODERNISATION DE LA PLATEFORME BENEFICIANT D'UN FINANCEMENT COLLECTIVITE DE CORSE

Maintien du Potentiel Productif		Budget	
		2022	2023
	logiciels brevets	5 000	5 000
Fiche 1	Aménagements et agencement des bâtiments	177 000	110 000
Fiche 2	Consolidation des ouvrages d'infrastructures	160 000	111 600
Fiche 3	Réorganisation terre-pleins réseaux	62 000	65 000
Fiche 4	Réfection aménagements chaussées	60 000	15 000
Fiche 5	Installations diverses à caractère spécifique	22 000	35 000
Fiche 6	Installations à caractère spécifique	25 000	75 000
	Installation générale agencement	65 000	0
	Matériel de bureau & informatique	38 850	38 000
	Mobilier signalisation	40 000	30 000
Total		654 850	484 600

1. **Construction d'un bâtiment technique** hors zone d'accès restreint, pour l'ensemble du personnel portuaire selon les fonctions suivantes : capitainerie, pilotage, lamanage, manutention, exploitation portuaire.

Coût d'objectif : 800 000,00 €

Coût éligible au titre du financement CdC		233 345,00 €
Financement :	CdC	116 672,00 €
	Autofinancement CCI	683 327,00 €

2. **Réfection du chemin piétonnier ouest** : par la consolidation du mur de soutènement qui longe la route départementale.

Coût d'objectif :		150 000,00 €
Coût éligible au titre du financement CdC		105 000,00 €
Financement :	CdC	52 500,00 €
	Autofinancement CCI	97 500,00 €

Phase 1-Travaux Terrestres-Modernisation plateforme		Budget		Financement CdC	
		2022	2023	2022	2023
Fiche 7	CTC 002 création bâtiment hors ZAR /MO	22 000	20 000	11 000	10 000
	CTC 002 création bâtiment hors ZAR /Travaux	20 000	780 000	10 000	106 673
Fiche 8	CTC 001 réfection du cheminement piéton Ouest (dont étude)	150 000	0	52 500	0
Total		192 000	800 000	73 500	116 673

C- OPERATION DE DEVELOPPEMENT DES OUVRAGES MARITIMES

Rappel des objectifs du Plan de Développement Portuaire :

- D'augmenter les surfaces de stockage
- De Dissocier les flux entrants et sortants
- De réduire les risques interférents Pax / Fret
- D'améliorer le potentiel d'accueil nautique (dimensions ouvrages / navires)
- D'améliorer l'accessibilité et la tenue à quai
- De répondre à la demande de transport et aux besoins de mobilité
- D'assurer une desserte équilibrée du département
- D'assurer la coexistence régulière des fonctions patrimoniale et industrielle et commerciale présentes sur la zone des îles de la Pietra.

Le plan de développement inscrit au PEI prévoit une enveloppe financière de 8 503 552 € HT dont 7 459 258 € HT de travaux et 1 044 295 € HT d'études et maîtrises d'œuvre.

La répartition des opérations est la suivante :

➤ Extension Terre-plein Nord-Est	2 325 517 €
➤ Déroctage	563 260 €
➤ Renforcement extension du tenon	635 300 €
➤ Prolongement quai de la gare maritime	1 100 000 €
➤ Renforcement digue et musoir jetée	2 835 180 €
➤ Etudes et Maîtrises d'œuvre	1 044 295 €

Tenant compte :

1. De l'opération « Déroctage » réalisée en 2019 pour un montant hors taxe de 530 130 € portant le solde de l'enveloppe budgétaire éligible au titre du PEI à la somme de 7 973 422 € HT.
2. Des études de trajectographie relatives à l'extension du double tenon et à l'implantation d'un coffre d'amarrage, réalisées par la station pilotage par simulateur et démontrant de multiples situations à risques lors de plusieurs manœuvres (Simulations qui intègrent, la géométrie physique du port, les conditions météorologiques régulièrement observées sur l'île-Rousse et les contraintes nautiques d'exploitations des deux postes quais) ;
3. De l'objectif initial de pouvoir accueillir à quai au moins deux navires simultanément, dont un de nouvelle génération pour notamment des navires de 200 mètres ;

4. De la nouvelle estimation du projet d'extension du terre-plein, dont la géométrie et les aménagements ont été définies dans un site classé et en adéquation avec le projet du Conservatoire du Littoral pour un montant estimé supérieure à l'estimation initiale passant de 2 325 517 € HT en 2014 à 6 083 791 € HT en 2022 et correspondant à 76% de l'enveloppe restante dans le cadre du PEI.

Il convient :

- D'une part, de lancer une nouvelle étude de reconfiguration des infrastructures nautiques en vue de pouvoir disposer sur le port de L'île-Rousse de deux postes à quai opérationnels simultanément dont un pour l'accueil des navires de 200 mètres ;
- D'autre part, le redéploiement des fonds inscrits dans le cadre du PEI de la façon suivante :
 - Déroctage (réalisé) 530 130 €
 - Extension des Terre-Pleins 6 084 000 €
 - Etudes et Maîtrises d'œuvre 1 889 422 €

La prévision budgétaire à court terme est la suivante :

Phase 2- Travaux Maritimes de Développement		Budget		Financement PEI	
		2022	2023	2022	2023
Fiche 9	Etudes trajectographie	6 050			
	M.O Travaux maritimes (tenon, quai plein, dragage, musoir)		15 000	0	12 750
Fiche 10	M.O Extension Terre-Plein Nord-Est	30 000	10 000	25 500	8 500
Fiche 11	Création du terre-plein Nord-Est- Tranche 1 (2022) Tanche 2 (2023)	250 000	100 000	212 500	85 000
Total		286 050	125 000	238 000	106 250

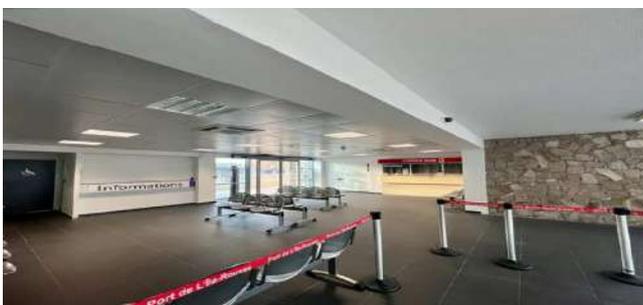
FICHES OPERATIONS

Cout global d'objectif	Financement	Exercice budgétaire	
		2022	2023
	Fonds Propres	177 000 € H.T.	110 000,00 € H.T.
Descriptif sommaire :	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ombrières : création d'une zone d'attente pour les piétons 2. Aménagements menuiseries 3. Aménagements divers (Rénovation plafond et Reprise des peintures, G.M.) 4. Reprise de l'étanchéité de la toiture de la Gare Maritime 		
Niveau d'exécution :	<p>Toutes ces opérations font l'objet de commandes par les marchés publics « accords cadre » et/ ou de procédures d'appels d'offre spécifiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ombrières : travaux débutés fin juin et livrés le 28/07/2022 Marché de travaux 2021.054 : SARL S3C : montant des travaux 112 570,00 € H.T. ▪ Aménagement menuiseries : travaux qui consistent à consolider les équipements de l'étage de GM + création d'un espace fermé pour le PIF piéton au Rez de chaussée de la GM / réalisation fin d'année 2022 Marché 2022.002 Menuiseries intérieurs & extérieurs : Menuiserie PIERI ▪ Aménagements divers : petites opérations de confortement réalisées ou en cours <ul style="list-style-type: none"> ✓ Reprise peinture Rdc GM : travaux en cours de finition ✓ Rénovation faux-plafond GM : Travaux achevés Marché 2021.022 Second Œuvre : SARL CLOISON & PLAFONDS ▪ Reprise étanchéité de la GM : travaux prévus sur 2023 (élaboration du Cahier des Charges en cours) 		

Création d'une zone d'attente extérieure



Rénovation peintures et faux-plafond du RdC de la Gare Maritime



Cout global d'objectif	Financement	Exercice budgétaire	
		2022	2023
	Fonds Propres	160 000 € H.T.	111 600,00 € H.T.
Descriptif sommaire :	<ol style="list-style-type: none"> 1. Rénovation pare-amarres & Rénovation portails de parcs 2. MO/remplacement d'un bollard & Création d'un bollard de 200 tonnes 3. Sondages Géotechniques 4. Bathymétrie 5. Etudes / Consolidation Quai de la jetée (suite rapport ACCOAST) 		
Niveau d'exécution :	<p>Toutes ces opérations font l'objet de commandes par les marchés publics « accords cadre » et/ ou de procédures d'appels d'offre spécifiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rénovation pare-amarres (Ph1 & Ph2 2022 / Ph3 2023) / Portails de parcs (Ph1 2022 & Ph2 2023) Marché 2022.002 : Entretien des ferronneries : SARL SOCOFER ▪ MO remplacement d'un bollard Marché 2020.018 : BET SOFID – APS en cours (préparation du marché de trx pour la création d'un bollard de 200 tonnes) ▪ Sondages géotechniques : réalisés en mai et octobre 2022 pour l'ensembles des projets d'infrastructure du port Marché 2021.044 : SAS ROCCA E TERRA ▪ Bathymétrie : réalisé en mars 2022 Marché 2021.013 : Levé bathymétrique : SEAVIEWS ▪ Etudes / Consolidation Quai de la jetée (suite rapport ACCOAST) Plongée de contrôle : Marché 2022.052 : Entretien des Quais : SARL T.S.M.C. Elaboration du Cahier des Charges en cours 		

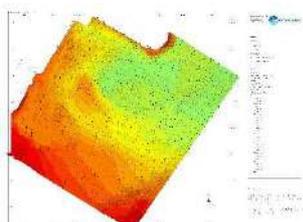
Travaux de ferronnerie



Sondage géotechnique & Implantation Bollard



Levé bathymétrique



Consolidation Quai de la jetée



Cout global d'objectif	Financement	Exercice budgétaire	
		2022	2023
	Fonds Propres	62 000,00 € H.T.	65 000,00 € H.T.
Descriptif sommaire :	<ol style="list-style-type: none"> 1. Consolidation des Equipements dynamiques 2. Confortement des VRD 		
Niveau d'exécution :	<p>Toutes ces opérations font l'objet de commandes par les marchés publics « accords cadre » et/ ou de procédures d'appels d'offre spécifiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Consolidation des équipements dynamiques Installation de 2 caméras 180° pour surveillance quais et bassin <p>Marché 2018-048 : maintenance des équipements dynamiques : SAR AUTOMATISMES CORSES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux divers d'entretien en confortement des VRD et notamment reprise du tenon suite aux intempéries du 18/08/2022 <p>Marché 2018.064 : Entretien des VRD : SAS PAUL BEVERAGGI</p>		

Consolidation des Equipements dynamiques



Confortement des VRD



Cout global d'objectif	Financement	Exercice budgétaire	
		2022	2023
	Fonds Propres	60 000,00 € H.T.	15 000,00 € H.T.
Descriptif sommaire :	<ol style="list-style-type: none"> 1. Reprise des enrobés bord à quai 2. Marquage au sol 		
Niveau d'exécution :	<p>Toutes ces opérations font l'objet de commandes par les marchés publics « accords cadre » et/ ou de procédures d'appels d'offre spécifiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Reprise des enrobés bord à quai : réalisation en cours Marché 2020.042 : Entretien des voies de circulation : SAS TERRACO ▪ Marquage au sol : travaux réalisés en avant-saison Marché 2019.071 : Entretien de la signalisation horizontale : SARL SIGNA PRO 		

Marquage au sol

Renforcement marquage piétons
entrée de port zone publique



Élargissement des voies d'accès au P3 :

- Amélioration des flux : 1 en entrée + 2 en débarquement
- Sécurisation de la giration des ensembles (3 mètres en +)



Renforcement marquages piétons
emb/déb en ZAR



Reprise pente jonction avec trottoirs
de la ville pour faciliter roulements bagages et PMR



Création d'un marquage
piétons croisiéristes quai de la jetée



Cout global d'objectif	Financement	Exercice budgétaire	
		2022	2023
	Fonds Propres	22 000,00 € H.T.	35 000,00 € H.T.
Descriptif sommaire :	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sécurité Informatique / ErisLiner 2. Remplacement de projecteurs Led 3. Rénovation des équipements de défense incendie 4. Acquisition véhicule électrique plateau/benne 		
Niveau d'exécution :	<p>Toutes ces opérations font l'objet de commandes par les marchés publics « accords cadre » et/ ou de procédures d'appels d'offre spécifiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Remplacement de projecteurs Led : Travaux décembre 2022 Marché 2021.057 : Entretien des instal. Electriques : SAS Société Nouvelle SEEHC ▪ Rénovation des équipements de défense incendie : Travaux décembre 2022 Marché 2021.062 : contrôle et maintenance des installations de lutte incendie : SERDEF ▪ Acquisition véhicule électrique plateau/benne : programmé sur 2023 Elaboration du cahier des charges en cours. ▪ Sécurité Informatique / ErisLiner : en cours d'exécution Marché 2022.XXX : 		

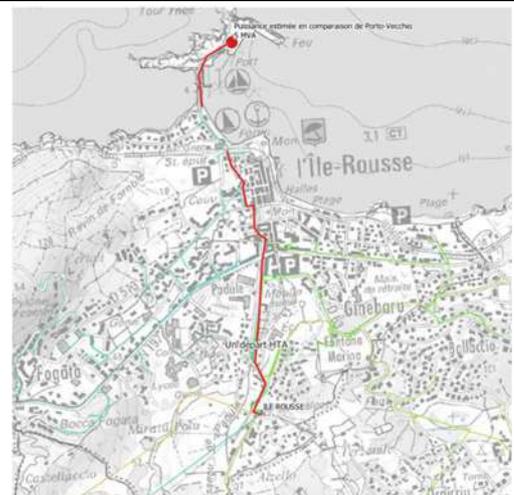
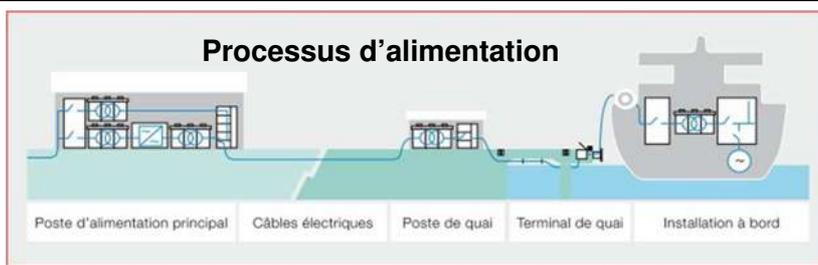
Remplacement de projecteurs Led



Acquisition véhicule électrique plateau/benne



Cout global d'objectif	Financement	Exercice budgétaire	
		2022	2023
100 000 € HT	ADEME70%	25 000,00 € H.T.	75 000,00 € H.T.
Descriptif sommaire :	<p>5. Etat des lieux : infrastructures, flotte navires, réglementations et technologies</p> <p>6. Etude de faisabilité technique, administrative et économique</p> <p>7. Etablissement des pré-dossiers de raccordement à l'attention d'EDF afin de consolider et budgéter les dispositions et coûts de raccordement</p> <p>8. Conception et définition de la solution d'électrification pour chaque poste à quai</p> <p>9. Etablissement des Programmes techniques, performanciels et environnementaux détaillés de Maîtrise d'œuvre (MOE) en vue du lancement effectif des Travaux</p> <p>10. Plusieurs technologies seront examinées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Système de cogénération ou de groupe électrogène au gaz, ↳ Les infrastructures de raccordement électriques des navires à quai ↳ Le vecteur hydrogène couplé à une production d'énergies renouvelables ↳ La production par groupe électrogène stationnaire composé de pile hydrogène ↳ Stockage hybride, un stockage court terme (ex : stockage électrochimique) et d'un stockage plus long à base d'hydrogène (pile et réservoir hydrogène) 		
Niveau d'exécution :	<p>Septembre 2021 : Obtention financement ADEME</p> <p>08/08/2022 : Notification de l'Etude à CAPINGELEC</p> <p>22/09/2022 : Réunion de lancement</p> <p>Planning de réalisation de l'Etude :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Phase 1 A – Etat de l'existant : 5 sem. /sem. N°43 ✓ Phase 1 B – Etude de faisabilité technique, administrative et économique : 9 sem. /sem. N°52 ✓ Phase 2 A – Analyse et montage des pré-dossiers de raccordement : 2 sem. /sem. N°02 (2023) ✓ Phase 2 B – Conception et définition de la solution d'électrification : 8 sem. /sem. N°14 ✓ Phase 3 – Etablissement de Programme de MOE pour consultation + pré-cadrage réglementaire validant les faisabilités 12 sem. /sem. N°32 (fin juillet 2023). 		

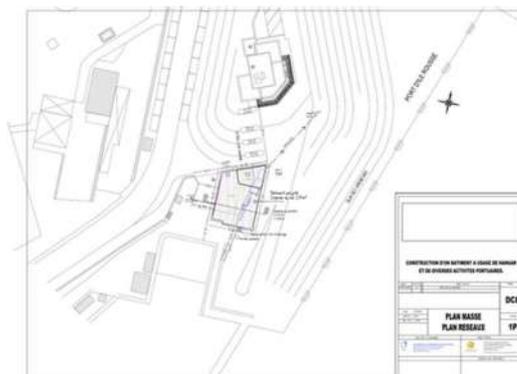
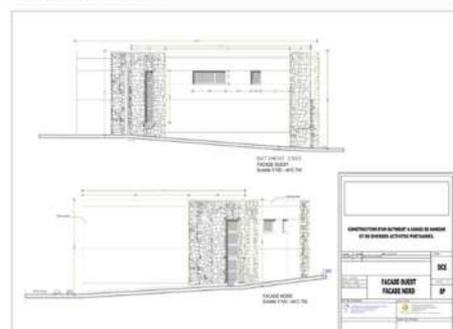


Cout global d'objectif	Financement	Exercice budgétaire	
		2022	2023
842 000 € HT TRX + MO	Partiel CdC 2022 : 21 000 € HT 2023 : 116 673 € HT	42 000,00 € H.T.	800 000,00 € H.T.
Descriptif sommaire :	<p>Construction d'un bâtiment sur 2 niveaux regroupant les services de la capitainerie, du pilotage, du lamage, et d'un hangar de manutention et de stockage pour la CCI.</p> <p>Emprise au sol de 130m² : - RdC : Hangar pour les engins de manutention et atelier CCI. - Etage : Bureau de la Capitainerie et salles de repos du lamage, pilotage et cci</p>		
Niveau d'exécution :	<p>Marché de MO 2013.003 : Cabinet TREVOUX 31 août 2020 : Permis de construire 03 décembre 2021 : Commande Etudes de sol 25 janvier 2021 : Réception Etudes de sol Mi février : consultation Etudes béton 17 mars 2021 : Commande à l'entreprise BGI Etudes 30 juin 2021 : Rupture du contrat suite à mise en demeure/non exécution contrat Août 2021 : Relance procédure de consultation Octobre 2021 : Commande étude Béton SARL ESBC 08 août 2022 : Lancement de l'appel à candidatures pour la phase travaux 09 septembre 2022 : Date limite de réception des candidatures / Ouverture des plis Fin septembre : Fin de l'analyse des candidatures avec demande d'informations complémentaires en cours : 10 lots 14 candidats Décembre 2022 : estimation notification des marchés de travaux Janvier 2023 : durant 8 semaines validation des études d'exécution par Bureau de contrôle Mars 2023 : Début Travaux (n'impactent pas l'exploitation)</p>		

Façade Est



Façade Ouest



Cout global d'objectif	Financement	Exercice budgétaire	
		2022	2023
	Partiel CdC 52 500 € HT	150 000,00 € H.T.	
Descriptif sommaire :	<p>Le projet initial prévoyait pour la partie CCI, la reprise du chemin piétonnier. Lors d'une réunion avec le Conservatoire du Littoral et les services de la CdC en date du 10 mai 2019, il a été décidé que, dans la mesure où la route d'accès était principalement utilisée par l'activité portuaire, tenant compte du flux important de véhicules qui l'emprunte pour accéder au port, la CCI a été désignée pour prendre en charge les travaux du mur de soutènement en état de dégradation avancée ainsi que la reprise de la portion de route traversant la concession.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Création d'un mur de soutènement en béton armé en L avec un habillage en pierres maçonnées pour intégration dans le site. 2. Réfection de la voie d'accès et préfiguration du rond-point en rapport avec la future extension de terre-pleins. 3. Matérialisation d'un dépose minute Navettes 4. Sécurisation de la voie d'accès et entame de l'accès pour l'extension des terre-pleins. 		
Niveau d'exécution :	<p>2020/2021 : Mise en adéquation du projet avec celui du Conservatoire du Littoral : voiries et réseaux divers- Implantation du rond-point ; 21 janvier 2022 : Appel à candidatures 23 mars 2022 : Remise des offres 20 avril 2022 : Complément d'infos Mai 2022 : Ouverture des négociations Juin 2022 : Notification à l'entreprise Natali 03 octobre 2022 : Ordre de service de Démarrage des travaux 17 octobre 2022 : Installation du chantier 24 octobre 2022 : 1ère réunion de chantier (présence services Mairie et CdC)</p>		

Chambre de Commerce
et d'Industrie
de Corse

Bastia, le 28 SEP. 2022

Monsieur Gilles SIMEONI
Président du Conseil Exécutif de Corse
Collectivité de Corse
22, Cours Grandval
BP 215
20 187 Ajaccio Cedex

Le Président,

Objet : Démarrage des travaux du mur de soutènement et de la réfection de la chaussée de la route d'accès à l'île de la Pietra

Monsieur le Président,

Dans le cadre du plan de développement du Port de L'Île-Rousse, sont notamment prévus, en phase 1 de l'opération d'Extension du Terre-Plein Nord, la réalisation du mur de soutènement de la portion de route traversant la concession, sa réfection et la réalisation d'un rond-point qui va desservir d'une part les îles de la Pietra et d'autre part la future extension du Terre-Plein Nord Phase 2.

Ce projet pour lequel la CCI est maître d'ouvrage, a été étudié en étroite concertation avec le conservatoire du littoral et la commune de l'Île Rousse pour tenir compte de la spécificité patrimoniale du site, avec notamment l'intégration de l'habillage en pierres du mur de soutènement

Nous avons le plaisir de vous informer que l'ordre de service de démarrage des travaux sera émis le 3 octobre prochain, avec une période de préparation de deux semaines. Les installations de chantier débuteront le 17 octobre et une première réunion à laquelle vos services seront conviés, est prévue pour le lundi 24 octobre.

Dans l'intervalle, nous vous adressons, le plan d'installation du chantier proposé par le groupement titulaire du marché qui décrit notamment le dévoement de la route d'accès durant la phase de travaux.

Les équipes de la Direction des Concessions Portuaires restent à la disposition de vos services pour tout complément d'information que vous jugerez utile.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Jean DOMINICI

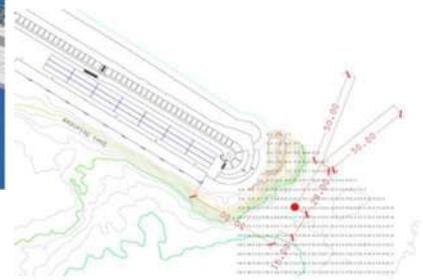


Cout global d'objectif	Financement	Exercice budgétaire	
		2022	2023
	PEI : 12 750,00 € HT	6 050,00 € H.T.	15 000,00 € H.T.
Descriptif sommaire :	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurisation des conditions d'amarrage et accueil de deux navires simultanément • Assurer une adéquation entre la largeur des tenons et celle des navires pour permettre un accueil simultané de deux unités de navigation et leur traitement commercial concomitant. • Elargissement des deux fronts du double tenon pour les porter à une longueur utile minimale de 30 mètres. Mise en fiche et battage d'une série de pieux métallique, bétonnage sur toute leur hauteur, constitution de la dalle du tenon et raccordement à l'existant. Equipement d'un dispositif de protection du quai (défenses cylindriques, trapézoïdales sur châssis métallique ...). 		
Niveau d'exécution :	<p>L'exécution de cette opération présente une double condition :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La possibilité d'implanter un coffre d'amarrage dans le prolongement du quai de la jetée, sous réserve des résultats des simulations de manœuvres des pilotes ; 2. L'obtention d'une dérogation CSRPN (conseil scientifique régional de protection de la nature), car l'étude du milieu marin réalisée cet été et dont les conclusions nous sont parvenues en octobre 2021 font apparaître la présence d'espèces protégées. Cette situation implique une nouvelle procédure administrative en cours d'étude avec les services de l'Etat (réunion prévue le 15 décembre 2021). <p>Février 2021 : Lancement d'une nouvelle procédure de MO n°2021-008 devant intégrer en plus de l'extension les différentes solutions d'amarrage tenant compte de la réduction du linéaire de quai en intégrant notamment la possibilité d'implanter un coffre d'amarrage.</p> <p>De septembre 2020 à mars 2021 : La CCIC a engagé des démarches auprès des services de l'Etat afin de réaliser un état des lieux des sols dans le prolongement de la digue. Cet état des lieux implique les procédures administratives suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du point de vue environnemental, une étude du milieu marin, car la zone d'implantation du coffre pourrait être sur un herbier de posidonie situé au nord-est de la digue ou en limite de celui-ci. - Du point de vue administratif, de prendre attache auprès de la DDTM afin de définir l'emprise par rapport aux limites de concession. Si le coffre devait être positionné en dehors des limites de la concession, une autorisation d'occupation temporaire serait nécessaire de la part de l'Etat. <p>1er mars 2021 : Réunion de travail avec le service Biodiversité et paysages de la DREAL : il est nécessaire de connaître la définition technique précise de l'ouvrage et plus spécifiquement le dispositif d'ancrage. De la définition technique découleront, les procédures environnementales à suivre.</p> <p>Déposer une demande « d'examen au Cas par cas » (cerfa 14734*03) préalable à la réalisation d'une évaluation environnementale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si Autorisation loi sur l'eau => soumis à enquête publique, avec Etude d'impact et Pièces relatives à la demande de destruction d'espèces protégées, avec l'avis de l'autorité environnementale. • Si Déclaration loi sur l'eau : seule une déclaration est nécessaire car coût de l'ouvrage inférieur à 1,9 M€. Il sera nécessaire de dissocier les opérations de travaux pour rester en deçà de la limite. <p>21 & 22 juillet 2021 : Campagne de plongée STARESO. Période obligatoire par rapport notamment aux migrations d'espèces. Evaluation de l'état de conservation générale des habitats naturels. Inventaire faunistique et floristique. Recensement des espèces protégées et remarquables</p> <p>21 août 2021 : Notification de la Maîtrise d'œuvre au cabinet SOFID.</p> <p>Octobre 2021 : Réception du diagnostic STARESO qui confirme notamment la présence de posidonies et d'espèces protégées.</p> <p>15 décembre 2021 : Réunion de restitution auprès des services de la DREAL.</p> <p>14 juin 2022 : Restitution du rapport de simulations de manœuvres effectués par la station pilotage.</p> <p>Extrait de la conclusion du rapport des études de trajectographies :</p>		

Toutes les simulations réalisées montrent que la présence du coffre ne dégrade pas à elle seule l'accessibilité au quai de la gare maritime. Cependant, la présence d'une unité de 200 mètres amarrée à la jetée limite fortement l'accessibilité au quai de la gare maritime. **On peut considérer qu'au-delà de 10 nœuds de secteur NE à Est et de 15/20 nœuds de secteur Ouest, un bateau accosté à la jetée devra quitter son poste pour permettre l'accessibilité en gare maritime.** L'accessibilité au poste de la jetée pour un amarrage sur coffre sera très certainement limitée à 20 nœuds environ quelque-soit le secteur de vent. Nous rappelons encore qu'au-delà de 80cm à 1 mètre de mer, l'amarrage sur coffre en mer ouverte s'avère très accidentogène. Il ne faut pas non plus négliger le risque de pivotement du navire sur l'extrémité du quai au moment de la mise à quai par vent accostant avec pour conséquence d'approcher dangereusement les formes avant de l'enrochement. Nous rappelons enfin que ces études ont été réalisées en tenant compte de la configuration actuelle des tenons. Étant donné les limites déjà faibles d'utilisation du poste de la jetée sur coffre, une extension du tenon de la gare maritime de 7 mètres pour un passage de 25 à 32 mètres aurait finalement peu de conséquence pour ce poste.



Simulation d'implantation du coffre d'amarrage



Expertise fonds Marins / STARESO

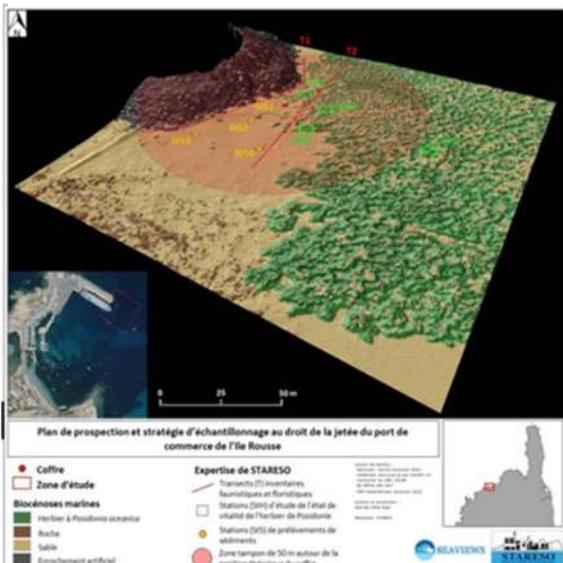


Figure 19 : Carte illustrant le plan de prospection et l'expertise de STARESO mis en œuvre pour la réalisation d'un diagnostic initial préalablement à l'implantation d'un coffre d'amarrage au droit de la digue du port de commerce de l'île Rousse

3.2.2 Entrée 180m en Gare Maritime, jetée occupée par zoom, vent faible



Par vent faible, la présence d'une unité de zoom amarrée à la jetée sur coffre oblige comme dans le cas précédent à rechercher une trajectoire plus au Sud par rapport à la trajectoire idéale. Pour un passage au droit du coffre à 30 mètres, la distance de passage au niveau de l'étrave tribord du zoom est d'environ 15 mètres. Pour augmenter cette distance, il convient de creuser un peu plus vers le Sud, ce qui a pour conséquence de dégrader la phase de présentation du navire.

Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse

21 Juin 2022

Collectivité de Corse
Monsieur le Président du Conseil
Département de Corse
21, cours Gambouli - BP 215
20187 Ajaccio cedex 1

Monsieur le Président,

A l'occasion du Conseil Paritaire du 18 mai 2021 nous avons conjointement rapporté avec vos services, les objectifs du plan de développement portuaire de l'île Rousse, notamment, en matière de sécurité et d'exploitation en cas de simultanéité d'accostés tenons compte de l'évolution de la taille des navires.

Outre le projet d'extension des tenons, dont les esquisses sont en cours de production par un cabinet de maîtrise d'œuvre et qui vous seront prochainement transmis pour prise en considération, différentes autres démarches ont été engagées principalement en ce qui concerne l'option d'extension du double tenon et l'implantation potentielle d'un coffre d'amarrage dans le prolongement du quai de la jetée pour l'accosté de navires de 200 mètres.

Je vous adresse à ce titre, le nécessaire étude d'impact environnemental réalisée par le STARESO qui relève la présence d'espèces protégées dans la zone concernée mais qui toutefois, ne semble pas constituer un facteur bloquant à ce stade du dossier.

Vous trouverez également joint à la présente, les études de trajectographie réalisées sur simulateur par la station de pilotage de Haute-Corse, qui font ressortir du point de vue de la sécurité les risques d'encastrement et d'impact pour la réalisation du coffre d'amarrage.

In fine, les différentes suggestions d'implantation envisagées dans ce rapport, présentent de multiples situations de risques liés de plusieurs manières selon les différentes conditions météorologiques régulièrement observées sur le port de l'île Rousse. Vous observerez que plusieurs aspects restent néanmoins à étudier sur le dossier de votre port de l'île Rousse.

Pour une parfaite communication, j'ai le plaisir de vous informer que l'ensemble de ces éléments ont été également transmis aux compagnies maritimes.

Au-delà et certains que vous partageront notre position, nous vous confirmons également, du point de vue du concessionnaire, la nécessité de disposer pour l'axe du port de l'île Rousse, de deux postes à quai dont un pour l'accosté des navires de 200 mètres et c'est pourquoi, nous allons lancer une nouvelle procédure visant à explorer d'autres possibilités pour une actualisation rapide du plan de développement portuaire.

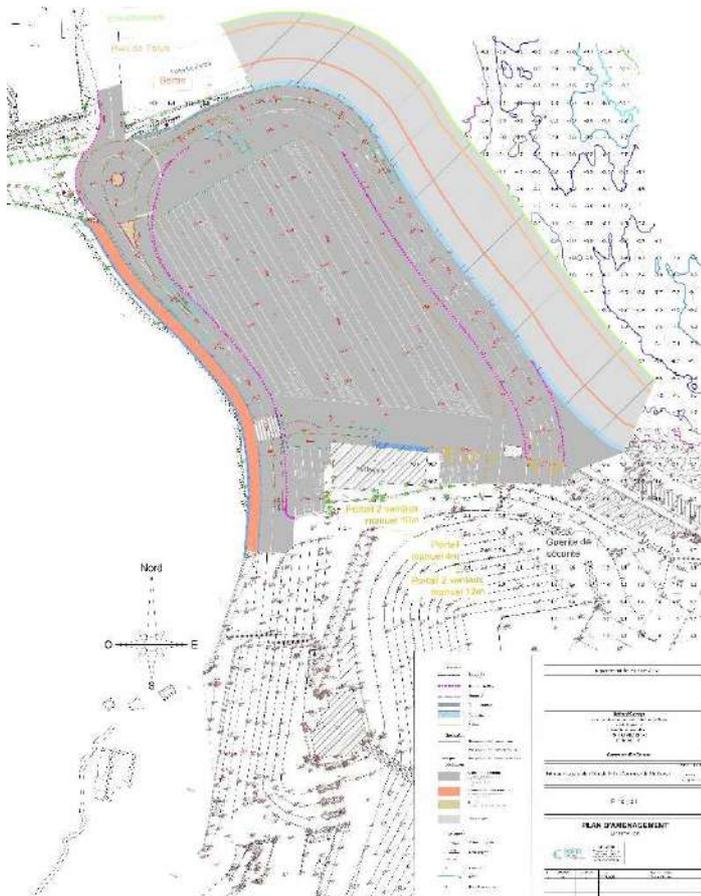
Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments distingués.

Jean DOMINICI

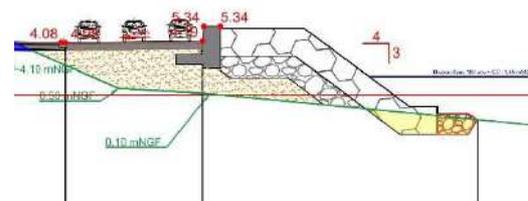
Copie à Monsieur le Président de l'OTC

Cout global d'objectif	Financement	Exercice budgétaire	
		2022	2023
	PEI : 25 500,00 € HT 2022 8 500,00 € HT 2023	30 000,00 € H.T.	10 000,00 € H.T.
Descriptif sommaire :	Augmenter la surface utile dédiée au stockage des véhicules et spécifiquement en situation de simultanéité d'escalas ; Permettre une dissociation des flux à l'embarquement et au débarquement pour améliorer la fluidité du trafic et diminuer les risques associés aux croisements de flux.		
Niveau d'exécution :	<p>03 juillet 2014 : Notification de la procédure de MO au groupement BEI/ERAMM</p> <p>Septembre 2017 : Début des études par le groupement BEI/ERAMM</p> <p>Mai 2018 : Restitution par le BET BEI de l'Avant-Projet Définitif. Le montant total estimé pour la réalisation des travaux présentant une plus-value considérable.</p> <p>Juin 2019 : Le bouleversement économique du marché nous a conduit, après négociations à mettre fin à la mission du BET, au stade de l'APD.</p> <p>Septembre 2019 : Lancement nouvelle procédure d'appel d'offre pour l'obtention d'un nouveau BET. (DCE / Travaux)</p> <p>30 octobre 2019 : Réponse des candidats pour la maîtrise d'œuvre</p> <p>15 décembre 2019 : Lancement de la procédure d'appel d'offre pour la réalisation des travaux</p> <p>24 juin 2020 : Notification du nouveau marché de maîtrise d'œuvre n°2019-084 à la société SOFID pour un montant de 99 750 € H.T.</p>		

Plan de masse d'implantation



Plan de coupe type



Cout global d'objectif	Financement	Exercice budgétaire	
		2022	2023
6 083 791,35 € HT	PEI 2022 : 212 500,00 € HT PEI 2023 : 85 000 € HT	250 000,00 € H.T.	100 000,00 € H.T.
Descriptif sommaire :	Extension du terre-plein Nord-Est (4 500 m ²), superficie gagnée sur la mer, revêtue de béton bitumeux devant résister au trafic automobile et poids lourds. La protection des terre-pleins sera assurée par une digue d'une longueur de 120 mètres constituée d'acropodes et d'enrochements pour résister à une houle centennale.		
Niveau d'exécution :	La version PROJET a été réalisée par le MO, le cabinet SOFID. Pour un montant estimatif de 6 083 791 € HT détaillé comme suit :		
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Installation/Repliement des installations ▪ Dépose/terrassement ▪ Terrassement ▪ Réfection de la digue Sud ▪ Réseaux ▪ Voierie et équipements 	<p>305 000,00 €</p> <p>582 045,00 €</p> <p>658 806,00 €</p> <p>3 588 428,00 €</p> <p>64 443,00 €</p> <p>595 365,00 €</p>	
		Sous-Total HT	5 794 087,00 €
		Aléas 5%	289 704,35 €
		Total HT	6 083 791,35 €

